

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 20 FEVRIER 2019

ETAIENT PRESENTS

DELEGUES TITULAIRES

GRAND ANGOULEME

M. Jean-Charles DOBY

M. Jean-Marie DROUAUD

Mme Eliane REYNAUD

M. Christophe CHOPINET

M. Jean-Marc PHILIPPOTEAU

M. Gérard ANDRIEUX

M. Philippe TEXIER

M. Pascal MONIER

CDC DU ROUILLACAIS

M. Philippe BERTRAND

M. Jean LABRUNIE

GRAND COGNAC

M. Jacky PLANTIVEAU

M. Guy DEWEVRE

CDC CŒUR DE CHARENTE

M. Alain MORANGE

CDC LAVALETTE TUDE DRONNE

M. Frédéric DOUAY

DELEGUES SUPPLEANTS VOTANTS

CDC CŒUR DE CHARENTE

Mme Corinne JOUBERT

GRAND ANGOULEME

M. Alain SARTORI

M. Fabrice BOUSIQUE

M. Jean-Noël GUEDON

M. Gilles CHAGNAUD

PARTICIPAIENT

PERSONNEL DU SyBRA

Mme Corinne GUERIN, secrétaire

M. Mathieu TALLON, technicien rivière

Mme Clothilde ROUSSEAU, Technicienne
ruissellements et risques inondations

ETAIENT EXCUSES

DELEGUES TITULAIRES

GRAND ANGOULEME

M. Thierry CHARBONNAUD

M. Pascal HIRONDEAU

CDC CŒUR DE CHARENTE

M. Thierry BERNARDAUD

CDC DU ROUILLACAIS

M. Francis ROY

CA GRAND COGNAC

Mme Dominique PETIT

Séance ouverte à 18H10



POINTS SUR LES RENCONTRES DDT 16 ET AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE :

Rencontre DDT 16 :

Suite aux courriers envoyés par la DDT 16 aux propriétaires sur le bassin de la Boème qui doivent réaliser les travaux sur leurs ouvrages avant le 31/03/2019, le syndicat a souhaité rencontrer la DDT 16 en janvier afin de faire un point.

Le SyBRA a indiqué à la DDT 16 que l'étude sur le Boème liste 2 était en cours. Le Syndicat ne s'est pas encore positionné si celui-ci fera les travaux sur les ouvrages et/ou une convention sera signée avec les propriétaires. Ces questionnements seront à voir avec le cabinet juridique.

Pour l'instant, le SyBRA a adressé un courrier à la DDT 16 afin de demander un échéancier supplémentaire pour effectuer ces travaux sur la Boème.

Rencontre avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne :

L'Agence de l'Eau Adour Garonne est notre principal partenaire financier. Ils ont indiqué au SyBRA que les travaux financés devront être plus axés sur l'aménagement du lit mineur et la restauration du milieu aquatique. Ils ont également demandé que les DIG soient faites pour l'ensemble des bassins sinon les travaux ne seront pas financés. Notre étude DIG PPG en cours concerne actuellement 5 bassins versants, pour 2019 une étude DIG PPG sera lancée sur l'Anguienne et la Boème mais également une étude sur les 3 bassins restants sera faite en interne.

M. TEXIER précise que l'on doit avoir une politique cadrée.

M. MONIER indique qu'un PPRI est en cours sur l'Anguienne concernant les crues centenales et les embâcles. Mathieu TALLON indique que le SyBRA est informé et invité aux réunions sur le PPRI. La Préfecture relance l'étude pour relancer le PPRI. C'est un travail des services de l'Etat pour avoir une vision globale.

En 2019, Travaux sur les 4 ouvrages sur la Nouère et sur les Eaux Claires et la Charraud.

Le syndicat va faire appel à un cabinet juridique sur les questionnements juridiques.

4 cabinets ont été contacté pour une demande de devis. La décision sera prise lors du Comité Syndical du 13 Mars prochain.

Fin septembre 2019 : un avenant sera proposé pour le marché avec RIVOLET pour les travaux d'entretien de la végétation.

Fin juillet 2019 : fin des études liste 2 sur la continuité écologique sur la Touvre et la Boème et de l'étude des 3 bassins des zones blanches.

M. BERTRAND indique que l'étude DIG PPG en cours est en adéquation avec la demande de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

POINTS SUR LE BUREAU SYNDICAL DU 6 02 2019 :

- compte administratif et compte de gestion 2018
- Affectation du résultat 2018
- Travail sur les orientations budgétaires 2019
- Etude complémentaire fontaine du Poirier
- Mise en concurrence de cabinets juridiques
- Point sur les recrutements 2019 (Encadrant technique et Adjoint administratif à 17 h/semaine)

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 24 10 2018 :

Monsieur le Président demande à l'assemblée si des remarques sont à faire sur le Comité Syndical du 24 10 2018. Aucune remarque n'est faite.

Le compte rendu du dernier comité est approuvé à l'unanimité des membres présents.

PRESENTATION DES COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIF 2018

Présentation détaillée du compte administratif 2018

Section de fonctionnement 2018 :

Recettes de l'exercice 2018	591 922.80 €
Dépenses de l'exercice 2018	540 343.99 €
<i>Excédent 2018</i>	<i>51 578.81 €</i>
Excédent reporté CA 2017	415 667.29 €
Résultat de clôture 2018	467 246.10 €

Section d'investissement 2018 :

Recettes de l'exercice 2018	222 287.36 €
Dépenses de l'exercice 2018	87 117.54 €
<i>Excédent 2018</i>	<i>135 169.82€</i>
Excédent reporté CA 2017	25 177.85 €
Résultat de clôture 2018	160 347.67 €

Les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées et pour les recettes des demandes d'acompte ont été faites en 2018 ce qui a permis de réaliser un excédent en investissement pour cette année.

M. ANDRIEUX indique que le syndicat a effectivement un excédent. Il faut cependant prendre en compte les tempêtes qui peuvent arriver. Comme par exemple celle du mois de Mai 2018 qui a touché heureusement 2 rivières (Boème et Nouère). Notre prévision budgétaire de 250 000 € à l'article 61521 entretien de terrains a été suffisante pour 2018. Mais si cette tempête avait touché l'ensemble de nos bassins, notre excédent aurait pallier à la réalisation de travaux.

Détail des dépenses de fonctionnement par chapitre :

011 Charges à caractère général :	177 291.75 €
012 Charges de personnel :	302 785.36 €
65 Autres charges de gestion courante :	40 808.48 €
042-6811 Dotations aux amortissements :	19 458.40 €

TOTAL 2018 **540 343.99 €**

NOUVEAUX POSTES DE DEPENSES POUR 2018 :

Charges à caractère général : 177 291.75 €

Locaux administratifs :

Charges (électricité, eau, chauffage, télésurveillance, extincteurs, assurances, ménage, courrier) : 16 742 €
Loyer : 0 €

Taxes foncières et ordures ménagères : 0 €

Locaux atelier :

Charges : (électricité, eau, ménage, extincteurs, taxes foncières, ordures ménagères) : 1 631 €

Loyer : 9 617 €

Travaux Petite Boème : 44 000 €

Charges de personnel : 21 046.95 €

Secrétariat à temps partiel : 9 911.96 €

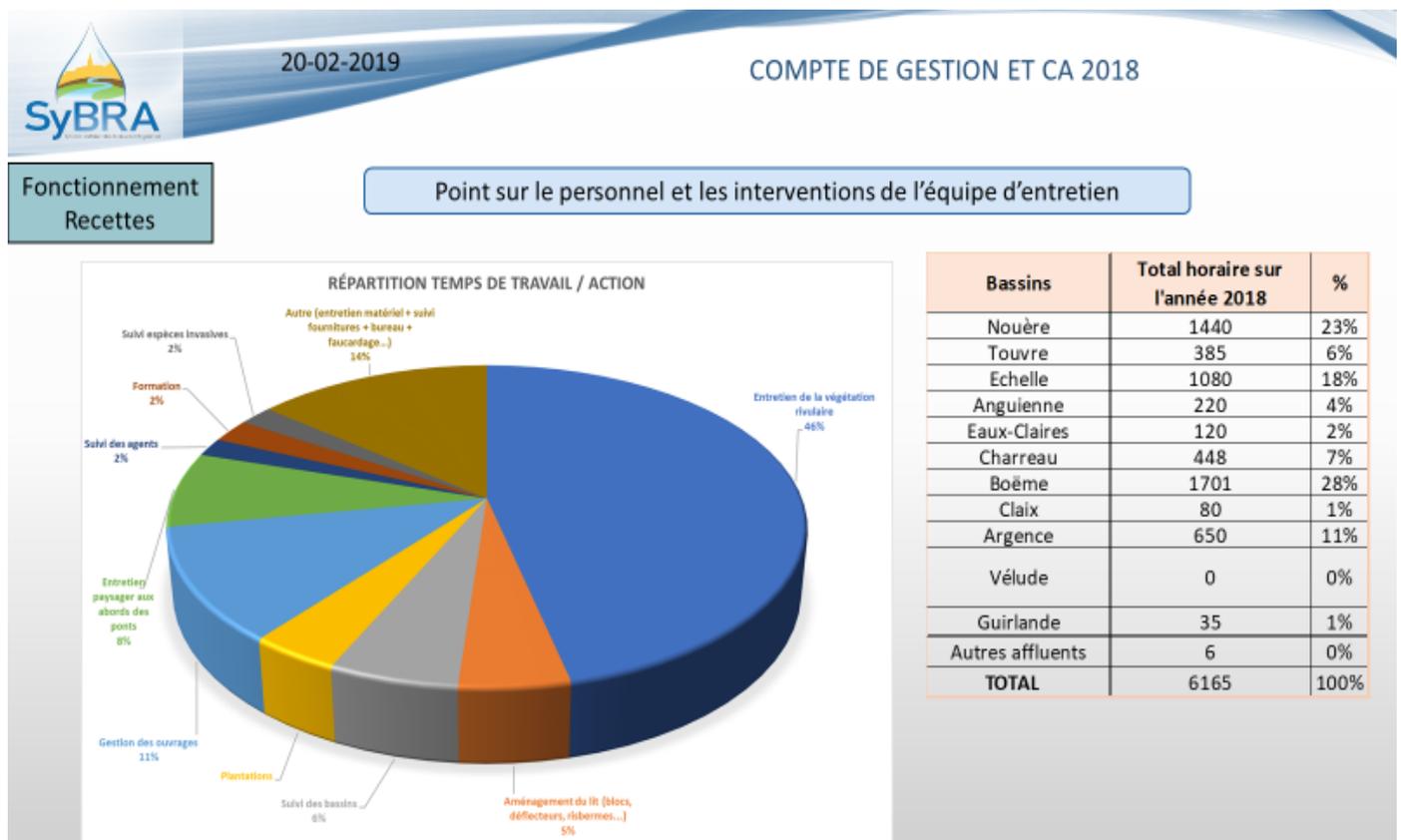
Nouvel agent technicienne en ruissellements et risques inondations : salaire et charges : 7 760. 89 € et tickets resto : 374 €

Agents d'insertion 24 h à 28 h/semaine : 3 000 € environ

M. TEXIER indique que nous avons perçu une aide complémentaire de l'ASP pour 2017 suite à une embauche en CDI d'un agent en insertion de 1 868.12 €.

Point sur le personnel et les interventions de l'équipe d'entretien

Vision des travaux réalisés comptabilisés par le chef d'équipe.



M. BERTRAND indique que sur la Guirlande l'ancien SIAH a réalisé des travaux en 2017/2018 et que ce cours d'eau est en bon état.

Mathieu indique que sur la Guirlande l'arrachage de la Jussie a été réalisé en 2018.

M. PLANTIVEAU demande si le temps de trajet est comptabilisé à part.

Mathieu TALLON lui répond que non il est compté dans le temps de travail.

Détails des recettes de fonctionnement par chapitre :

013 Atténuation des charges :	681.16 €
70 Produits de gestions courante :	1 230.18 €
74 Subventions, participations :	582 108.50 € (Agence de l'eau Adour Garonne 38 %, Région 3 %, Département 1 %, ASP 6 % et EPCI 52 %)
75 Autres produits de gestion :	4 515.06 € (remboursement des tickets restaurant par les agents)
77 Autres produits exceptionnels :	3 037.90 € (Remboursement supplément familial 2016 SIAH CHARRAUD BOEME et achat de téléphones)
042-777 Opérations d'ordre :	350 € (amortissement subvention d'équipement MERCEDES VITO)

TOTAL 2018 **591 922.80 €**

Détail des dépenses d'investissement :

Programmes :	56 207.05 €
Hors programme :	30 560.49 €
(plantations, logiciels, ordinateurs, véhicule ASX, matériels)	
042-13913 Opération d'ordre :	350,00 €

TOTAL 2018 **87 117.54 €**

Restes à Réaliser : 55 120.80 € (programmes en cours)

Détail des restes à réaliser en dépenses :

A- Etude DIG-PPG (5 bassins versants – Phase 1) :	15 000.00 €
B- Maîtrise d'œuvre Nouère liste 2 :	26 000.00 €
C- Concession et droits similaires (parapheur SESILE)	50.00 €
D- Matériel informatique :	1 400.00 €
E- Autres immobilisations (tronçonneuse)	670.80 €
F- Travaux hydromorphologiques	12 000.00 €
TOTAL 2018	55 120.80 €

Détail des recettes d'investissement :

10222 Dotations (FCTVA) :	2 388.83 €
1068 Affectation du résultat	103 375.35 €
13 Subventions :	97 064.78€
28 Amortissements :	19 458.40 €

TOTAL 2018 **222 287.36 €**

Restes à réaliser : 0 €

PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018

Mme BUTAUD, trésorière de la Couronne informe l'assemblée que le compte de gestion 2018 de la trésorerie est bien conforme avec le compte administratif 2018 du SyBRA.

Il en résulte les résultats suivants pour l'année 2018 :

Excédent de fonctionnement : 467 246.10 €

Excédent d'investissement : 160 347.67 €

Mme BUTAUD indique une bonne maîtrise de fonctionnement du syndicat. Les recettes ont un délai d'encaissement plus long (décalage des versements N+1 ou N+2), les délais de paiement aux fournisseurs sont respectés et l'excédent d'investissement couvre les restes à réaliser cette année.

M. TEXIER souligne l'utilité de ces fonds, vu le décalage de perception des subventions.

M. ANDRIEUX indique que les excédents sont le résultat d'une gestion saine des anciens syndicats.

M. MONIER dit que les collectivités ne devraient pas avoir d'excédent sauf pour des opérations exceptionnelles et qu'un plan pluriannuel des travaux devrait être mis en place. Les contributions des EPCI ne devraient pas augmenter car les dotations de l'Etat étant diminuées elles ne peuvent non plus financer continuellement. Les collectivités devraient avoir recours aux emprunts pour un investissement futur.

Mme BUTAUD précise que certains EPCI ont dû être relancés par la Trésorerie cette année pour le paiement de leurs contributions.

M. DOBY indique que l'excédent permet de faire face au décalage des subventions qui ne sont perçues qu'en N+1 ou N+2. Le syndicat peut également subir une tempête et cet excédent servira dans ce cas à des travaux sur les bassins.

M. BERTRAND indique qu'avec la création du SyBRA, les travaux n'ont pas pu être pluriannuelisés pour l'instant.

M. DOBY indique que des travaux vont être réalisés sur 10 ans dont peut-être les ouvrages qui sont très chers.

M. ANDRIEUX indique que le SyBRA va d'abord travailler sur la continuité écologique.

M. TEXIER indique que le SyBRA doit d'abord savoir sur quel ouvrage en priorité intervenir au niveau travaux (rupture de l'ouvrage, risque d'inondation).

M. BERTRAND indique qu'une étude est en phase 3 et qu'il faut attendre la fin des autres études sur les bassins pour ensuite lancer les travaux.

M. MONIER dit qu'un plan pluriannuel sur 10 ans serait souhaitable.

M. Le Président demande à l'assemblée de voter le compte de gestion.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité des membres présents, décide :

- **De voter le compte de gestion 2018 qui lui a été présenté**

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le Président sort pour le vote du compte administratif.

Monsieur Christophe CHOPINET, délégué titulaire de Grand Angoulême et doyen de l'assemblée propose à l'assemblée de voter le compte administratif 2018 suite à la présentation détaillée faite auparavant.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité des membres présents, décide :

- **De voter le compte d'administratif 2018 qui lui a été présenté**

AFFECTATION DU RESULTAT

Excédent d'investissement : 160 347.67 €

Excédent de fonctionnement : 467 246.10 €

Résultats à reporter au budget primitif 2019

Le Président demande à l'assemblée de voter ces résultats.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'approuver, voter et de reporter les résultats ci-dessus au budget primitif 2019

19 H30 : Départ M. MONIER, BERTRAND et DEWEVRE.

DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

013 Atténuations de charges : 0 €

70 Produits de gestion courante : 1 200 €

74 Dotations, subventions et participations : 600 000 €

Détaillées comme suit :

74718 Autres participations (ASP insertion) : 30 000 €

7472 Régions (postes TR 2018, Travaux hydromorphologiques) : 10 000 €

7473 Départements (ASP insertion) : 10 000 €

74751 Participations EPCI : 300 000 €

Détaillées comme suit :

Grand Angoulême : 221 355.69 €

Grand Cognac : 25 294 €

Rouillacais : 23 429.43 €

Cœur de Charente : 12 460.07 €

Lavalette Tude Dronne : 17 460.81 €

7478 Participations ADOUR GARONNE (Personnel, véhicules, travaux d'entretien) : 250 000 €

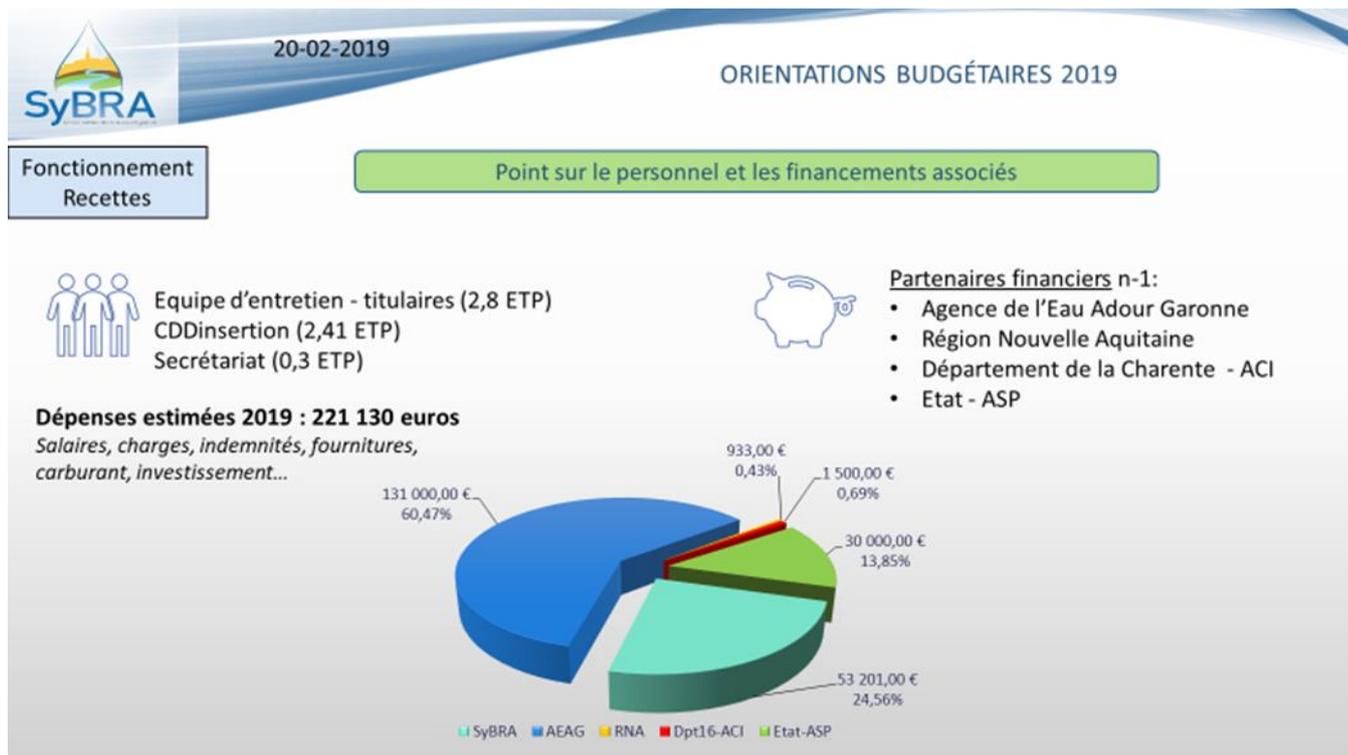
7588 Autres produits de gestion courante : 5 000 €

042 – 777 Subvention d'investissement transféré : 350 €

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 606 550 €

Excédent de fonctionnement : 467 246.10 €

TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019 : 1 073 796.10 €



L'Agence de l'Eau Adour Garonne est notre principal financeur pour le personnel. Mathieu TALLON informe que les aides accordées par l'Agence sont faites uniquement sur demande du syndicat et non données d'office. M. PHILIPPOTEAU indique que c'est l'Agence de l'Eau Adour Garonne qui avait imposé de conventionner pour avoir un technicien sur les anciens syndicats afin de pouvoir bénéficier de leurs aides. Mathieu TALLON explique que l'Agence avait imposé la compétence d'un technicien sur les syndicats pour aussi orienter les politiques et apporter la connaissance du terrain. M. TEXIER indique que les 60 % de financement de l'Agence permet la pérennité du syndicat.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

- 011 charges à caractère général : 454 200 €
- 6132 locations immobilières : 35 000 € (2 loyers comptabilisés et loyer 2019 atelier)
- 61521 entretien de terrains : 250 000 € (marché Rivolet en cours travaux ripisylve et autres travaux)
- 6226 honoraires : 25 000 € (enquêtes publiques DIG PPG 5 bassins versants et suivi juridique)
- 6184 Versements à des organismes de formation : 8 000 € (plan de formation en cours)
- 012 charges de personnel : 393 550 €
- 6218 Autre personnel extérieur : 12 000 € (secrétariat à temps partiel)
- 64131 Personnel non titulaire : 50 000 € (Postes CDD technicienne en ruissellements et encadrant technique)
- 6336 Cotisations CDG : 2 500 € (adhésion 2019)
- 65 Autres charges de gestion courante : 49 100 € (indemnités élus et charges)
- 65548 Autres contributions : 7 000 € (cotisations ADT 16 et charente eaux)
- 65888 charges diverses de gestion courante : 10 000 €
- RECEMA : convention groupement de commandes pour effectuer des prélèvements pour le contrôle de la qualité de l'eau.
- Participation aux tickets restaurant
- 022 Dépenses imprévues (7.5 % des dépenses réelles de fonctionnement) : 38 064.89 €

673 Titres annulés sur exercice antérieur : 1 000 €
042-6811 Amortissements : 37 881.21 €

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 973 796.10 €
023 virement vers l'investissement : 100 000 €
TOTAL GENERAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019 : 1 073 796.10 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

021 Virement du fonctionnement vers l'investissement : 100 000 €
10222 FCTVA : 9 103.41 €
1068 Affectation au besoin de la section d'investissement : 0 €
13 Subventions : 229 500 € (détaillé ci-dessous)
1311 subvention d'équipement Etat : 124 000 € (Etude DIG PPG, Travaux Nouère liste 2 et Etudes Boème et Touvre liste 2)
1312 subvention Région : 5 500 €
1321 subvention Etat (DREAL et COSEA) : 100 000 € (Travaux Nouère liste 2)
28 Amortissements : 37 881.81 €
041/2033 P10 Frais insertion marché travaux hydromorphologiques à intégrer au 2312 agencements et aménagements de terrains : 115.57 €
024 Produits de cessions : 11 259.00 € (vente du véhicule BREMACH)

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 387 859.19 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT : 160 347.67 €
TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2018 : 548 206.86 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Programme 34 Etude Touvre liste 2 : 15 000 €
Programme 38 Etude Boème liste 2 : 8 500 €
Programme 10 Travaux hydromorphologiques : 12 000 € en reste à réaliser et 25 000 € en 2019
Programme 13 études DIG PPG : 15 000 € Reste à réaliser et 34 200 € en 2019
Programme 15 Travaux Nouère liste 2 + RN 141 : 26 000 € en reste à réaliser et 267 204.92 € en 2019
Programme 15 études PPG DIG Zones blanches : 79 000 €

Hors programme : 28 600 €
2051 Logiciels : 50 € en reste à réaliser et 3 000 € en 2019
2121 Plantations : 2 000 €
2128 Autre agencement de terrain (blocs calcaire, galets) : 2 000 €
21568 Matériel et outillage incendie (extincteurs) : 500 €
2182 Matériel de transport : 7 500 €
2183 matériel informatique : 1 400 € en reste à réaliser et 2 000 € en 2019
2184 Mobilier : 2 000 €
2188 Matériel divers (tronçonneuse, débroussailleuse, pluviomètres) : 4 000 €
2188 Communication (panneaux informatifs, panneaux mobiles) : 5 000 €

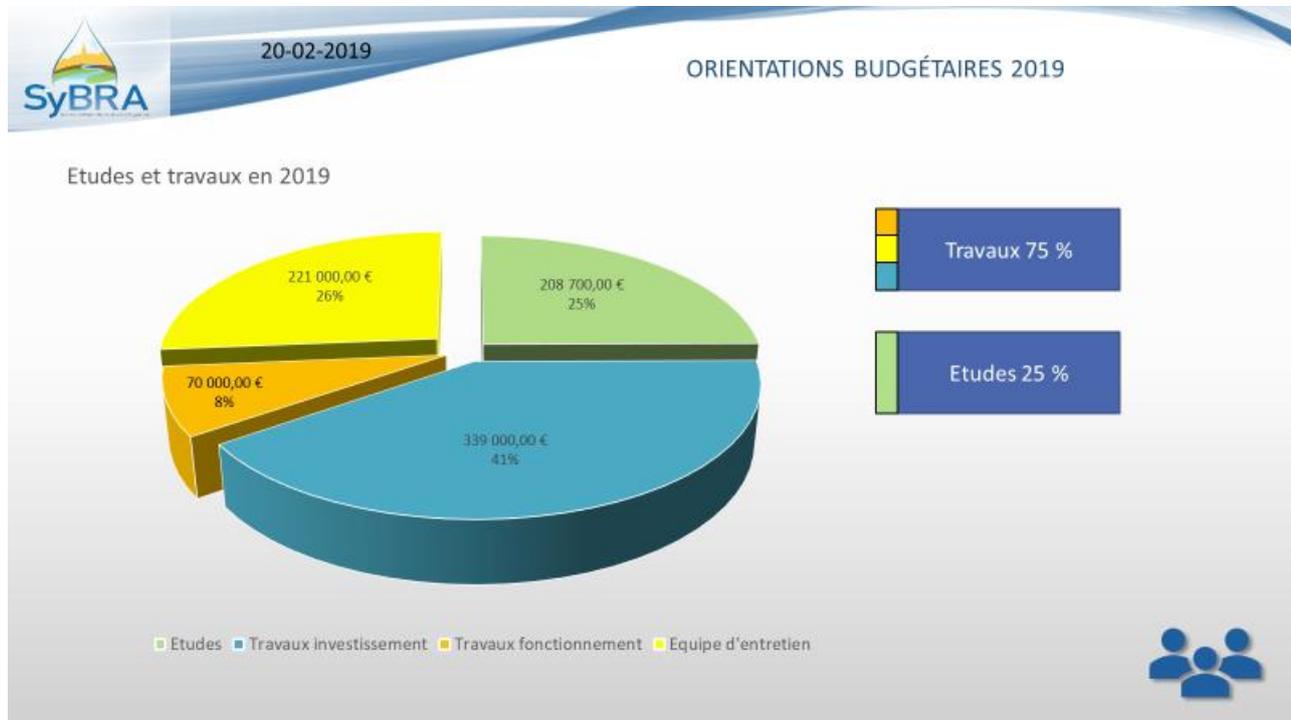
040-13913 subvention d'équipement transférée en compte de résultat : 350 €
041/2312 : Frais insertion marché travaux hydromorphologiques à intégrer au 2312 agencements et aménagements de terrains : 115.57 €

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 492 970.49 €

RESTES A REALISER 2018 : 55 120.80 €

TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 548 206.86 €

ETUDES ET TRAVAUX 2019



Monsieur le Président demande aux membres présents de bien vouloir voter les orientations budgétaires 2019 présentées.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'approuver et voter les orientations budgétaires 2019 présentées précédemment.**

Les orientations budgétaires seront transmises aux EPCI.

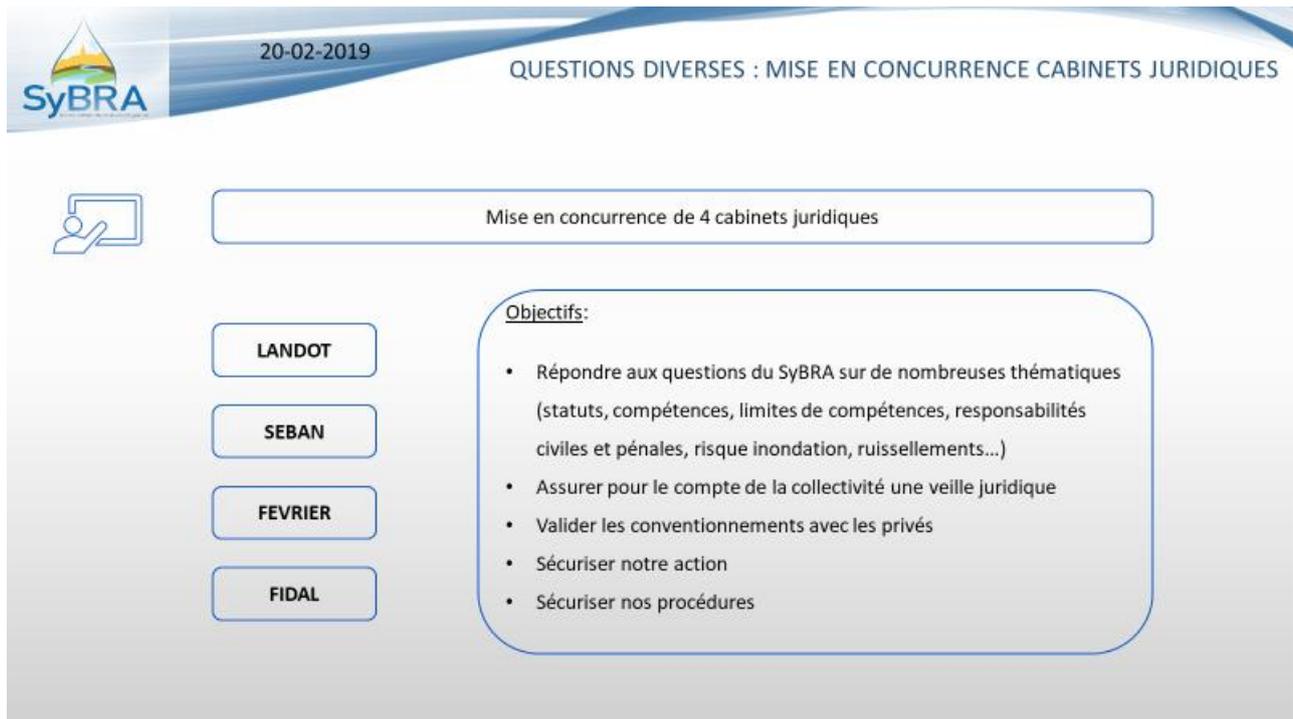
QUESTIONS DIVERSES

DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

Mercredi 13/03 : Comité Syndical

- Vote des contributions 2019
- Vote BP 2019
- Autres délibérations

Mise en concurrence de 4 cabinets juridiques :



20-02-2019

QUESTIONS DIVERSES : MISE EN CONCURRENCE CABINETS JURIDIQUES

Mise en concurrence de 4 cabinets juridiques

LANDOT

SEBAN

FEVRIER

FIDAL

Objectifs:

- Répondre aux questions du SyBRA sur de nombreuses thématiques (statuts, compétences, limites de compétences, responsabilités civiles et pénales, risque inondation, ruissellements...)
- Assurer pour le compte de la collectivité une veille juridique
- Valider les conventionnements avec les privés
- Sécuriser notre action
- Sécuriser nos procédures

Choix du cabinet juridique lors du Comité Syndical du 13/03/2019.

Recrutements 2019 :

Encadrant technique : 8 candidatures à ce jour

Offre mise sur les sites Pôle Emploi et Emploi territorial jusqu'au 15/02/2019 : peu de candidats correspondants au profil. L'offre est donc prolongée sur ces 2 sites et mise en ligne sur Réseau-tee, Emploi environnement, CPIE Val de Gartempe et Demain2berges jusqu'au 22/03/2019.

Adjoint administratif à temps partiel : 8 candidatures à ce jour

Offre mise sur le site Emploi territorial jusqu'au 15/02/2019.

1 seule candidature correspond à l'offre mais la personne a décliné l'offre car c'est un temps partiel.

Le syndicat va faire appel au service de secrétaire de mairie itinérante pour ce poste à compter du mois d'avril.



Fin de séance à 20 H 25

Le Président,
Jean-Charles DOBY

